

L'ALGÉRIE ET LA MER DANS L'ANTIQUITÉ : NOTES DE LECTURE

Présenter un tableau complet des relations avec la mer de l'Algérie antique, avec ses 1200 km de côtes (fig. 1), nécessiterait de nombreux volumes. Nous nous contenterons ici d'apporter quelques éléments à une recherche qui ne peut qu'être collective (et toujours inachevée), en donnant quelques notes glanées au fil des lectures, sur l'histoire, les productions maritimes et les échanges, en ajoutant quelques remarques sur l'évolution de quelques sites portuaires et sur l'histoire de l'archéologie sous-marine en Algérie.



Fig. 1 : Côtes algériennes, principales villes citées et limites provinciales romaines. Plan J.-P. LAPORTE.

### Histoire

De premières navigations sont certaines dès le néolithique tant à l'ouest qu'à l'est du Maghreb<sup>1</sup>. Elles sont assez bien connues pour l'Âge du bronze, notamment au Maroc, même si les objets de bronze sont rares au Maghreb<sup>2</sup>. La présence phénicienne étant attestée en Andalousie dès le Xe siècle avant J.-C., il est certain que des navires phéniciens ont longé la côte algérienne sur le chemin du retour vers l'Est, mais nous n'en connaissons à ce jour aucun vestige aussi ancien. L'évolution des études tendra à différencier différents secteurs de la côte algérienne.

La côte oranienne en particulier paraît englobée très tôt dans la « Culture du Détroit » qui unissait les deux rives européenne et maghrébine de la région de Gibraltar. Les vestiges les plus anciens sont ceux de l'île de Rachgoun (fin du VIIIe siècle -Ve siècle avant J.-C.), ceux des Andalouses (près d'Oran) et d'autres plus dispersés le long de la côte algérienne. Pour cette partie de l'Algérie, pas moins de 350 km de côtes, nous sommes renseignés de manière remarquable par les travaux d'un homme. Il s'agit de Gustave Vuillemot, dont l'ouvrage principal, *Reconnaissance aux échelles puniques d'Oranie*, reste plus que jamais d'actualité<sup>3</sup>.

• Chercheur attaché à L'Année épigraphique (USR 710, CNRS).

<sup>1</sup> G. CAMPS, « Relations protohistoriques... », *Congrès Préhistorique de France* (Monaco, 1959), Paris, 1965, p. 329-337.

<sup>2</sup> G. CAMPS, *Monuments*, 1961, p. 396-398.

<sup>3</sup> G. VUILLEMOT, *Reconnaissance*, 1965. Même si toutes ses escales ne sont pas des échelles, et si elles ne sont pas puniques, mais libyques avec un peu de matériel phénico-punique, cet ouvrage conserve tout son intérêt par l'ampleur des découvertes et la précision des descriptions.

*Les origines*

- L'île de Rachgoun

Le site le plus ancien se situe dans l'ouest de l'Algérie sur l'île de Rachgoun, une île tabulaire à 1700m devant l'embouchure de la Tafna, antique *Siga*<sup>4</sup>. G. Vuillemot y a découvert une petite agglomération et une nécropole « d'époque punique »<sup>5</sup>. A côté d'une céramique modelée abondante dans le mobilier funéraire, un matériel archaïque témoigne de contacts avec les établissements phéniciens de la Péninsule ibérique : jarres à épaulement, urnes-chardons, patères à large marli, datables du VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C., y coexistent. Nombreuses aussi sont les armes – des fers de lance – et les bijoux d'argent. Les très importantes découvertes de G. Vuillemot ont longtemps été rapportées au seul monde phénicien, ainsi le site semblait « ne pas avoir eu d'autres raisons que d'être au service de la marine phénicienne »<sup>6</sup>. On est aujourd'hui plus circonspect, en remarquant l'importance de la partie plus spécifiquement ibérique du matériel. Grâce à la progression des connaissances, notamment céramologiques, les réévaluations successives du matériel, décrit avec soin par G. Vuillemot, apportent des précisions croissantes<sup>7</sup>. Citons notamment une étude statistique dont nous repreneons seulement la dernière phrase : « *La necropolis de [la isla de] Rachgoun esta mas relacionada con el Circulo del Estrecho (definido por Tarradell) que con el ambiente de Carthago* »<sup>8</sup>. Plus récemment, MM. Torrès Ortiz et Mediros Martin ont « vieilli » le site, en datant les plus anciens objets de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. Il est souhaitable enfin qu'au delà des actuelles révisions livresques, le matériel déposé par G. Vuillemot au Musée d'Oran (où il est toujours soigneusement conservé) soit directement réexaminé par les spécialistes<sup>10</sup>.

Au Ve siècle avant J.-C., l'île de Rachgoun semble avoir été abandonnée, alors même que l'on voit apparaître de premiers vestiges sur le continent, à Siga. Ceci peut laisser penser à un transfert de la population insulaire (qu'elle soit baléare, ibère ou ibéro-punique) vers le continent et donc à un changement de ses rapports avec l'intérieur du pays.

- La punicisation du littoral

Si la compréhension des vestiges de l'île de Rachgoun reste encore discutée, on débouche rapidement sur la question de la punicisation du reste des côtes algériennes, qui peut avoir trois origines<sup>11</sup> :

- des contacts avec la culture phénicienne du sud de la péninsule Ibérique, notamment sur les côtes d'Oranie et l'Ouest algérois.
- des établissements, plus à l'Est, « dont il est permis de penser qu'ils ont été fondés dans la *mouvance* propre de Carthage » [ce qui ne doit pas être pris dans le sens d'une colonisation carthaginoise directe].
- l'incidence enfin de l'imprégnation culturelle punique des royaumes numides Masaesyale et Massyale.

- Le « système Cintas »

Traditionnellement, c'est l'impact direct de Carthage sur les fameuses « échelles » puniques qui est mis en avant, notamment dans ce que l'on peut appeler le « système Cintas ». Ce précurseur de l'archéologie punique dans les années 1950 envisageait pour les navires phénico-puniques une navigation uniquement diurne avec un parcours journalier de 40 à 50 km. Il en tira une théorie suivant laquelle la côte nord du

<sup>4</sup> La capitale de Syphax portait le même nom que le fleuve sur lequel elle était établie.

<sup>5</sup> G. VUILLEMOT, *op. cit.*, p. 55-130 et 444-445.

<sup>6</sup> M. H. FANTAR, « Les Phéniciens en Algérie, Tunisie et en Libye », *Histoire et archéologie*, n° 132, novembre 1988, p. 94.

<sup>7</sup> Cf. par exemple J. RAMON TORRÈS, *Anforas fenicio-punicas...*, Barcelona, 1995, p. 100.

<sup>8</sup> « La nécropole de l'île de Rachgoun se rapproche plus du Circuit du Détroit (défini par Tarradell) que de la zone d'influence de Carthage » assurent J.-A. ESQUIVEL GUERRERO, J.-M. et J.-A. MARTIN RUIZ, « Estudio estadístico ... », *Actas del IV Congreso internacional de Estudios Fenicios y Punicos*, Cadix, 1995 (Cadix, 2000), t. III, p. 1171-1175. Les auteurs rappellent utilement les interprétations multiples, et divergentes, des vestiges de l'île de Rachgoun dans la bibliographie espagnole du site, souvent ignorée dans le domaine francophone. Voir également J.-P. LAPORTE, « Rachgoun et Siga... », *Afr. Rom.*, 16, 2004 (2006), p. 2552-2555.

<sup>9</sup> TORRÈS ORTIZ et MEDIROS MARTIN, « La isla de Rachgoun », in *Puniques et autochtones*, 2004, Tunis, INP, à paraître.

<sup>10</sup> L'exploration de la côte du Rif marocain devrait donner dans les prochaines années des points de comparaison supplémentaires.

<sup>11</sup> S. LANCEL, « Algérie », dans *Civilisation*, p. 786.

Maghreb présentait tous les 40 kilomètres environ une escale punique, le tout formant les fameuses « échelles » puniques. Dans cette solution, tout le commerce venait de Carthage, et la population était en principe punique. Le succès de cette théorie fut immédiat.

Il y avait tout de même des difficultés. D'abord, il aurait fallu aux navires de commerce une cinquantaine de jours pour atteindre les colonnes d'Hercule à partir de Carthage, ce qui aurait fait beaucoup. Par ailleurs, ce modèle ne rend pas compte des constatations archéologiques (intervenues depuis son élaboration) qui montrent une population plutôt libyque, comme à Tipasa, et un matériel souvent 'en retard' sur la dernière mode carthaginoise et plutôt en phase avec celui des comptoirs ibéro-puniques de la côte espagnole. On note également l'importance du matériel purement ibérique sur la côte de l'Oranie, et sa décroissance au fur et à mesure que l'on va vers l'est. Manifestement, les importations de marchandises se faisaient d'ouest en est, contrairement au « système Cintas ».

- Un nouveau « modèle »

Ceci nous amène à proposer un « modèle »<sup>12</sup> qui rende mieux compte des découvertes archéologiques intervenues dans les cinquante années qui se sont écoulées depuis l'élaboration du « modèle Cintas », en partant de deux constats :

a) On est aujourd'hui beaucoup plus confiant dans la tenue à la mer des navires du grand commerce punique, et notamment sur leur capacité à faire de longs trajets en haute mer sans escale nocturne systématique.

b) Pratiquement sans importance pour des voiliers effilés et rapides, les courants marins étaient certainement un facteur important dans le pilotage des navires ronds (*gaulois*) phéniciens puis puniques. Une carte des courants marins montre l'importance dans la région d'un grand courant par lequel l'eau de l'Atlantique vient compenser le déficit hydrique de la Méditerranée. Ce grand courant longe toute la côte algérienne à faible distance (3 à 4 km au large des caps) jusqu'à Carthage et même en Sicile. On pourrait le surnommer le 'Carthage express', car sa vitesse moyenne, un nœud, représente environ quarante kilomètres par vingt-quatre heures, sans l'appui du vent (et, en théorie, sans donner un coup de rame)<sup>13</sup>.

Nous en tirons un autre modèle explicatif qui distingue un grand circuit phénico-punique et un cabotage limité (fig. 2). Les grands bateaux de commerce empruntaient semble-t-il un grand circuit, d'abord vers l'ouest (Carthage, Sicile, Sardaigne, Baléares, Andalousie), puis ensuite vers l'est (Maroc, Algérie, et retour). La navigation était également nocturne et les navires de commerce ne s'arrêtaient que dans quelques « grands ports », qui ont d'ailleurs pu varier suivant les périodes<sup>14</sup>. Les espaces intercalaires étaient desservis par un cabotage local.

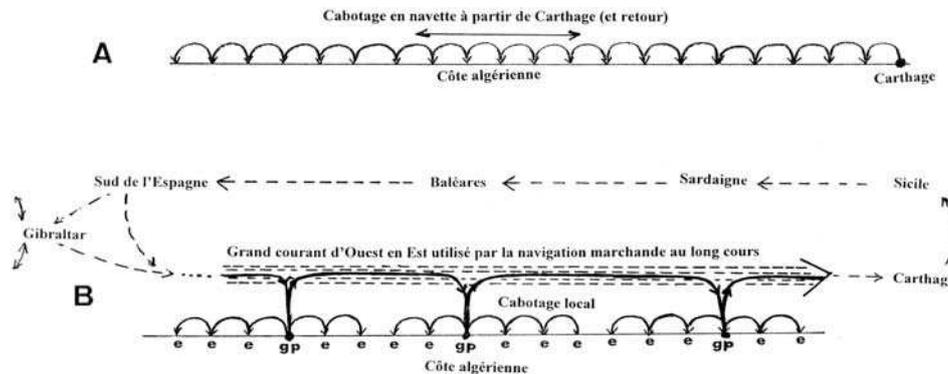


Fig. 2 : Deux modèles de navigation le long des côtes algériennes. A : modèle Cintas. B : Nouveau modèle. Dessins J.-P. LAPORTE.

<sup>12</sup> On trouvera un exposé plus détaillé et argumenté de cette modélisation dans J.-P. LAPORTE, « Puniques et autochtones en Algérie », dans *Puniques et autochtones*, Colloque de Siliana, 2004, à paraître.

<sup>13</sup> Il va de soi que le régime des vents, modifiant la surface de la mer, pouvait influencer considérablement sur les conditions réelles de navigation d'un jour à l'autre.

<sup>14</sup> Les navires déchargeaient probablement à chaque escale une partie de leur cargaison pour la remplacer aussitôt par d'autres marchandises à aller vendre plus loin. La composition de leur cargaison changeait en conséquence au fur et à mesure du trajet. On comprend que lorsqu'ils revenaient vers l'Est, elle était probablement composée essentiellement de matériel ibéro-punique.

Les conséquences de cette interprétation nouvelle sont assez nettes. Une mainmise politique et militaire directe et permanente de Carthage sur les « échelles » n'est plus « nécessaire ». La répartition des escales intermédiaires n'obéissait pas à des « règles » précises (comme les fameux « 40 km journaliers » de Cintas). À côté de simples aiguades, elles dépendaient surtout de la présence et du nombre d'une population autochtone à laquelle on puisse vendre et/ou acheter des marchandises.

La population de ces escales était composée de Libyques plus ou moins punicisés, qui, comme à Tipasa, conservaient l'essentiel de leurs coutumes, notamment funéraires. Une autre conséquence est la remise en cause de la vision statique de Cintas, avec une vision évolutive tenant compte plus étroitement de l'évolution des rapports entre Rome et Carthage puis de la montée en puissance des grands royaumes maures et numides.

Le traité de 509 entre Rome et Carthage avait donné à cette dernière le monopole des rapports avec l'Afrique du nord (monopole qui dura jusqu'au II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.)<sup>15</sup>. Il fut semble-t-il respecté. Cependant, les vestiges de cette époque signalés sur la côte algérienne sont encore rares, faute sans doute de recherches récentes. L'inventaire des découvertes anciennes peut encore réserver des surprises, ainsi le signalement récent à Hippone d'une amphore ibéro-punique produite à Ibiza ou dans le détroit de Gibraltar au Ve s. avant J.-C.<sup>16</sup>.

Les navires puniques ne transportaient pas seulement des marchandises provenant des pays puniques. Les circuits commerciaux internationaux n'étaient pas étanches et des marchandises grecques, étrusques (et même romaines) pouvaient fort bien arriver sur les côtes maghrébines, de manière il est vrai minoritaire, sur des navires puniques. On a signalé sporadiquement des vases grecs, à Gouraya<sup>17</sup>, à Tipasa<sup>18</sup>. Les relations directes entre Etrusques et Carthage sont bien attestées<sup>19</sup>, mais les découvertes d'objets étrusques sur le littoral algérien sont rares : des poteries à *Rusguniae*<sup>20</sup>, mais aussi, à *Gunugu* (Gouraya), un disque de bronze portant une inscription étrusque récemment réétudiée par D. Briquel<sup>21</sup>.

- Le IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

On dispose pour le IV<sup>e</sup> siècle d'un document précieux, le *Périple du pseudo - Scylax*, maintenant daté des années 360 avant J.-C.<sup>22</sup>. Il reste d'autant plus difficile à interpréter qu'il reste très sommaire pour les côtes algériennes. On a parfois pensé qu'il décrivait une navigation d'est en ouest, ce qui correspondait au « système Cintas ». Il n'en est rien, ceci était une simple conséquence de la convention adoptée par le Pseudo-Scylax : décrire l'ensemble des côtes méditerranéennes dans le sens des aiguilles d'une montre.

<sup>15</sup> M. PALLOTINO, « Relations entre Etrusques et Carthage ... », *C.T.*, 44, X, 1963, p. 25.

<sup>16</sup> Amphore ibéro-punique, type RAMON TORRÈS, *Anforas*, T. 1.3.2.3 ou T. 11.2.1.3. Pâte beige orangé. Production : Ibiza ou détroit de Gibraltar, Ve s avant J.-C. H. conservée 0, 85m ; diam. max. 0,36 m. X. DELESTRE (dir.), *Hippone*, 2005, p. XXIV, n° 261 (et non 259), et photo p. 180 (Identification M. BONIFAY).

<sup>17</sup> F. VILLARD, « Vases attiques ... », *Libyca alé*, 7, 1959, p. 7-13. J.-P. MOREL, « Vases à vernis noir ... », *Ant. Af.*, 15, 1980, p. 29-90.

<sup>18</sup> De la céramique attique et ionienne recueillie dans des hypogées de la nécropole ouest de Tipasa permet de dater les plus anciens d'entre eux de la fin du VI<sup>e</sup> siècle, S. LANCEL, *Carthage*, 1995, p. 113.

<sup>19</sup> M. PALLOTINO, *ibid.*, p. 25.

<sup>20</sup> *Rusguniae* (ex Cap Matifou, aujourd'hui Tementfoust), S. GSELL, *Atlas*, V, 36 : fragments de vases étrusques du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (identification F. VILLARD), provenant sans doute d'une tombe punique effondrée, cf. P. Salama, « Chronique d'une ville disparue : *Rusguniae* », *BSNAF*, 1996, p. 131, photographie.

<sup>21</sup> D. BRIQUEL, « Inscription étrusque ... », *Annales du Musée d'Alger*, 14, 1425/2004 (2004), p. 22-60. La lecture *Gunugu* un moment évoquée n'est pas possible. La nouvelle révision donne *Punpun / Larthal*, Punpun, fils de Larthal, deux noms étrusques connus. L'inscription est en relief, c'est à dire qu'elle a été gravée sur le moule ; elle est donc retournée sur le moulage. Le décor de la face opposée représente deux béliers affrontés (et non une tête d'Hammon comme on l'a parfois indiqué). Cet objet a probablement été importé d'Étrurie et ne témoigne pas des cultes locaux.

<sup>22</sup> Sur le Périple du Pseudo-SCYLAX, *Geographi Graeci Minores*, t. I, Paris, 1890, p. 90-95. Le texte relatif aux côtes maghrébines a été donné in extenso par E. LIPINSKI, « Pseudo-SKYLAX... », *Itineraria Phoenicia*, 2004, p. 410-430, avec d'intéressantes notes bibliographiques site par site, mais aussi des identifications « nouvelles » qui paraissent peu solides, voire franchement erronées, sur lesquelles nous reviendrons ailleurs. On en restera pour l'instant, à notre sens, à J. DESANGES, *Recherches ...*, Rome, 1978, p. 97 pour le commentaire et p. 408-411 pour le texte et la traduction.

C'est à nouveau l'archéologie qui pourra permettre de discerner de grandes tendances. Des découvertes ponctuelles peuvent apporter des témoignages, ainsi deux amphores miniatures du IV<sup>e</sup> siècle découvertes à *Siga*<sup>23</sup>. Provenant sans doute de tombes, elles pourraient témoigner de la consommation habituelle à *Siga* de conserves de poisson<sup>24</sup> importées de la région du Détroit (de Gibraltar).

Cependant, ce sont à ce jour les fouilles de Tipasa qui permettent de discerner des évolutions : « Les céramiques importées [autres que puniques] disparaissent à peu près complètement à partir du IV<sup>e</sup> siècle, et l'on peut voir dans cette coupure l'effet d'un contrôle étroit, presque un blocus, effectué par la métropole punique à l'époque des traités avec Rome, puis à l'époque des guerres (III<sup>e</sup> siècle et première moitié du II<sup>e</sup> s) »<sup>25</sup>. Dans la nécropole de l'ouest, « les séries les plus nombreuses, constituées par de la céramique de tradition punique [campanienne A], se situent entre le IV<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> siècle »<sup>26</sup>.

#### *Les royaumes numides et maures*

Ce quasi monopole punique sur le grand commerce n'entraîne pas nécessairement un contrôle politique total de la côte. En effet, à partir du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., les royaumes numides, d'abord continentaux, se rapprochèrent de la mer, au point que la première capitale de Syphax, *Siga*<sup>27</sup>, était installée sur la côte. L'histoire des guerres puniques permet d'approcher, au-delà des événements politiques et diplomatiques, des échanges et un commerce sans doute beaucoup plus riches qu'on ne l'a cru.

La perte successive des îles conquises par Rome (Sardaigne : 238 ; Baléares : 217 ; Sicile : 210) obligea probablement les Barcides à prendre le contrôle direct de certaines des escales maghrébines qui jalonnaient la route vers leurs possessions espagnoles (qu'ils avaient étendues à partir de 237) et qui formèrent le *Metagonium* punique<sup>28</sup>. Mais ceci les amena à rencontrer de manière plus étroite le royaume numide de *Siga*.

En 206 avant J.-C., le Carthaginois Hasdrubal, venant de *Gadès* (Cadix), et Scipion, parti de *Carthago nova* (Carthagène, prise en 209) furent reçus à *Siga*<sup>29</sup> par le roi Syphax. Ceci est significatif de l'ouverture du royaume masaesyle sur la mer et de son importance internationale, avant que Syphax ne rejoigne, pour sa perte, le camp punique. La fin de la deuxième guerre punique (218-201 avant J.-C.) sonna le glas du *Metagonium* aux mains des Carthaginois. Le traité imposé par Rome en 201, après la bataille de Zama, changea brutalement la donne. Carthage ne devait conclure aucun traité sans le consentement de Rome. Ceci revenait à priver Carthage de ses alliés et à libérer la Numidie de son emprise, et par conséquent de permettre à cette dernière l'établissement de relations directes avec l'étranger. Massinissa prit rapidement le contrôle de la quasi totalité de la côte<sup>30</sup>, et développa une véritable politique maritime internationale, en se dotant d'une flotte<sup>31</sup> et en tissant des liens avec les cités grecques<sup>32</sup>. Sous son règne (203-148) puis celui de son fils et Micipsa (148-118

---

<sup>23</sup> Deux amphores miniatures, de 9, 5 et 10 cm de haut, de *Siga*, *Algérie au temps des rois numides*, Rouen, 2003, p. 52, avec photographie. L'une d'elles, du type RAMON TORRÉS 11.2, dont différentes variantes ont été en usage de la fin du VI<sup>e</sup> au début du IV<sup>e</sup>. L'autre, du type RAMON TORRÉS 12, en usage du IV<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. On ne connaît pas les circonstances exactes de la découverte de ces deux objets, mais compte tenu de la rareté de ce type de miniatures, on peut penser qu'ils ont été trouvés ensemble (probablement dans une tombe). Dès lors, ils sont de même date, et seul le IV<sup>e</sup> siècle peut convenir.

<sup>24</sup> Il pourrait s'agir de conserves de thon, cf. dans le présent volume l'article de M. VARGAS.

<sup>25</sup> S. LANCEL, « Les Puniques à Tipasa », dans *L'Algérie au temps des rois numides*, 2003, p. 54.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>27</sup> S. GSELL, *Atlas*, XXXI, 1.

<sup>28</sup> C'est cette série d'escales qu'on nomma le *Metagonium* punique. Sur cette notion et la bibliographie récente, cf. J.-P. LAPORTE, « *Saldae* : un trésor de monnaies puniques », *BSNAF*, 1998, p. 211-225, encore trop marqué par le « système Cintas » alors en vigueur.

<sup>29</sup> Les sources ne citent pas la ville, mais il existe un consensus sur ce point.

<sup>30</sup> Il semble toutefois que Verminad, fils de Syphax, ait pu se maintenir pendant un certain nombre d'années dans la partie occidentale du royaume de son père. Il y frappa monnaie à son nom, cf. J. ALEXANDROPOULOS, *Monnaies de l'Afrique antique*, Toulouse, 2000, p. 144.

<sup>31</sup> Le préfet de la flotte de Massinissa, ayant fait escale à Malte, n'hésita pas à s'emparer de défenses d'éléphant de taille gigantesque qui ornaient le temple d'Astarté. Ayant appris leur provenance, Massinissa fit armer immédiatement une quinquérème qui ramena les défenses à Malte. Massinissa fit même apposer dans le temple une inscription punique qui rappelait ce fait. CICÉRON, *Verrines*, II, IV, 103 ; VALÈRE MAXIME reprend le même récit, I, I, ch. I, Ext., § 2 (éd. C. KEMPF, Teubner, 1888, p. 11). Cf. G. Camps, *Massinissa...* 1960, p. 196.

<sup>32</sup> G. CAMPS, *op. cit.*, p. 197-198.

avant J.-C.), les exportations de toutes sortes (céréales<sup>33</sup>, chevaux, éléphants, bêtes sauvages, ivoire, bois, et marbre) vers Rome prirent un grand développement<sup>34</sup>.

La destruction définitive de Carthage en 146 avant J.-C. libéra ce qui pouvait rester de contraintes pour les pays numide et maures, mais les ouvrit aussi aux marchands latins et à l'influence romaine. Cependant, d'un point de vue pratique, les changements économiques furent lents. A Tipasa, « après la chute de Carthage au milieu du II<sup>e</sup> siècle, des lots importants de céramique à vernis noir importées d'Italie marquent la reprise des échanges, mais les formes puniques subsistent et les nombreuses imitations de produits à vernis noir manifestent aussi la souplesse des adaptations, et comme autrefois, vis-à-vis de Carthage, une relative indépendance économique par rapport à la nouvelle puissance dominante »<sup>35</sup>.

Puis vint le temps des villes maurétaniennes, et de leur monnayage 'autonome', essentiellement dans les ports. Curieusement les symboles les plus fréquents sont des épis et des grappes de raisin alors que les symboles marins ou maritimes sont rares. C'est à peine si l'on connaît un dauphin sur une monnaie 'autonome' de Cherchel<sup>36</sup>.

Peu après, les royaumes maures et numides furent entraînés dans les guerres civiles romaines<sup>37</sup>. En 47 avant J.-C., Cneius Pompée (Pompée le Jeune), tenta un raid sur *Rusuccuru* (Dellys), mais fut rejeté à la mer<sup>38</sup>. Après la bataille de Thapsus (46 avant J.-C.), P. Sittius s'empara d'*Hippo Regius*, où il anéantit une flotte pompéienne<sup>39</sup>. Il devait ensuite fonder dans la région ce qui allait devenir la Confédération cirtéenne.

Puis vient l'épisode étrange du testament de Bocchus par lequel le roi confia son royaume au peuple romain en 33 avant J. -C. Après sept ans d'hésitation, Auguste recréa un royaume maure et plaça à sa tête Juba II, fils de Juba Ier, donc d'origine autochtone, mais élevé à Rome après la défaite de son père, et tout à fait romanisé. Sous Juba II (25 av. – 23 ap. J.-C.), puis son fils Ptolémée (23-39 ap. J.-C.), le commerce maritime prit une grande importance, notamment vers le sud de l'Espagne, vers *Malaca*, *Carthago Nova*, *Gadès*, au point que les deux souverains furent honorés de titre de citoyens (honoraires) par ces deux dernières.

C'est à cette époque que l'on commence à distinguer dans les sources l'utilisation de produits de la mer, notamment la production de la pourpre. L'essentiel paraît avoir été produit sur la côte atlantique du Maroc<sup>40</sup>, mais on peut penser que la région de *Chullu* (Collo), dont la production fut célèbre trois siècles plus tard, en produisait déjà<sup>41</sup>.

### *L'époque romaine*

Alors que la Numidie (l'est algérien) était déjà passablement romanisée, la transformation de la Maurétanie césarienne en province en 40 après J.-C. ouvrit un nouveau chapitre, largement étudié, notamment pour le commerce avec Rome<sup>42</sup>. Nous nous placerons ici sur un plan plus général.

#### - La marine militaire

Faute d'ennemis permanents, la marine militaire semble avoir été fort limitée à l'époque romaine. Elle se chargeait essentiellement de la lutte contre la piraterie. Le port principal de la flotte de Maurétanie césarienne se trouvait à Cherchel<sup>43</sup>. Le *praepositus* qui la commandait dépendait directement du gouverneur de la province. Les inscriptions ne mentionnent (à ce jour) que des triérarques<sup>44</sup> et aucun navarque, grade supérieur. Ailleurs sur la côte algérienne, les témoins sont rares, mais pas inexistants. Ils pourraient témoigner de l'existence de quelques stations auxiliaires. A *Saldæ* (Bejaia, Bougie) au milieu du II<sup>e</sup> siècle après J.-C., un

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 199-203, notamment p. 200.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 208 et *passim*.

<sup>35</sup> S. LANCEL, « Puniques à Tipasa », dans *L'Algérie au temps des rois numides*, 2003, p. 54.

<sup>36</sup> J. MAZARD, *Corpus Nummorum Numidiae Mauretaniaeque*, 1955, p. 171, n° 565-566-567. Il faut aller beaucoup plus loin vers l'ouest, à Lixus, pour trouver des poissons sur des monnaies : MAZARD, n° 636, 638 (deux poissons), 635 (un thon).

<sup>37</sup> En 49 avant J.-C., les rois maures luttèrent encore contre César. Bocchus et Bogud semblent avoir abandonné Pompée après Pharsale (9 août 49). Alors que Juba Ier était condamné, ces deux rois étaient déclarés amis du peuple romain.

<sup>38</sup> *Bellum Africum*, XXIII. Le texte mentionne un *oppidum Ascurum* que, depuis Gsell, on s'accorde à identifier avec *Rusuccuru*.

<sup>39</sup> La flotte de P. Sittius se trouvait à *Hippo Regius* lorsque Scipion et d'autres Pompéiens, fuyant par mer vers l'Espagne après leur défaite à Thapsus, y furent poussés par la tempête. Leurs vaisseaux furent coulés par ceux de Sittius. *Bellum Africum*, XCVI.

<sup>40</sup> *Infra*, note 80.

<sup>41</sup> *Infra*, note 85.

<sup>42</sup> Citons par exemple une synthèse récente et pratique : C. CHAFIA, « Relations commerciales ... », *Afr. Rom.*, t. 15, 2, 2002 (2004), p. 973-988.

<sup>43</sup> Ph. LEVEAU, *Caesarea...*, 1984, p. 47-48.

<sup>44</sup> Commandant d'une trière à l'époque grecque, le triérarque était à l'époque romaine un officier commandant un bateau de quelque taille que ce soit ou un groupement de petits vaisseaux, cf. M. REDDÉ, *Mare nostrum*, 1986, p. 542.

détachement de marins de la flotte (*classici*) participa à la dernière phase de la construction de l'aqueduc<sup>45</sup>. Citons également une inscription de *Portus Magnus*<sup>46</sup> : *Aram Iovi O(ptimo) M(aximo), / vi tempestatibus / delapsa, T. Octavius / Longus, trierarch(us) / Aug(usti) restituit*. On ne peut bien sûr assurer que T. Octavius Longus était stationné avec son bateau à *Portus Magnus*, mais le nom même de ce port, qui témoigne de son importance antique, permet de le supposer.

La côte était également surveillée par des militaires « terrestres ». On note ainsi, plus loin vers l'est, à Hippone en Proconsulaire, la présence de soldats détachés de l'une des cohortes urbaines qui assuraient l'ordre à Rome, chargés ici de la surveillance du littoral<sup>47</sup>. Dans la même région, des soldats étaient toujours préposés à cette mission en 410, au temps de saint Augustin<sup>48</sup>.

- L'approvisionnement de Rome

L'Etat veillait avec un soin particulier au ravitaillement de Rome, que ce soit pour l'annone publique ou pour le bon fonctionnement de ce que l'on pourrait appeler le « marché libre » complémentaire, dont l'existence est maintenant assurée<sup>49</sup>. Dès le règne d'Auguste, des distributions gratuites de blé avaient été instituées. Sous Septime Sévère, elles furent étendues à l'huile<sup>50</sup>, dont l'administration annonaire s'était toutefois occupée dès le IIe siècle après J.-C. Après la collecte qui faisait l'objet d'un soin particulier<sup>51</sup>, ce blé et cette huile étaient concentrés dans des greniers publics, des *horrea*<sup>52</sup>, puis envoyés dans les ports, qui possédaient tous ainsi un rôle de stockage intermédiaire avant le transport maritime. Beaucoup d'autres produits étaient sans doute drainés de même vers les ports par le « secteur privé ».



- Les douanes

La taxation des échanges était organisée avec, par exemple à Hippone, un service des douanes maritimes dirigé par un procurateur impérial<sup>53</sup>. Cette activité est attestée archéologiquement par des plombs de douane découverts à *Rusicade* (fig. 3)<sup>54</sup>. Certains d'entre eux présentaient un buste de

Fig. 3 - Plombs de douane découverts à Skikda (antique *Rusicade*)  
D'après G. DOUBLET, *Musée de Constantine*, 1892, p. 50 et A. ROSTOVTSSEV et M. PROU, 1900, p. 31, fig. 5 à 7.

<sup>45</sup> *CIL*, VIII, 2728 = 18122 = *ILS* 5795. Ne comptant qu'un nombre limité d'hommes, ce détachement ne devait pas venir de bien loin, cf. J.-P. LAPORTE, "Notes sur l'aqueduc de *Saldæ* (Bougie)", *Afr. Rom.*, t. XI, 1996, p. 749-750. Ces *classici milites*, probablement stationnés sur place, furent mis en compétition avec des Gésates, détachement d'une unité venue de Rhétie, sans doute pour de toutes autres raisons.

<sup>46</sup> *Bettioua*, ex Saint-Leu (S. GSELL, *Atlas*, XXI, n° 6) : inscription découverte à Damesme, mais provenant sans doute de *Bettioua*, signalée brièvement par L. LESCHI, « Le site de Saint-Leu », *CRAI*, 1956, p. 287. Ancienne collection VINCENT. Revue en 2002. Hauteur 0,35 m ; l. 0,50m ; ép. 9cm ; ch. ép. : h. 0, 295 ; l. 0.43 cm.

<sup>47</sup> *CIL*, VIII, 5230=17.402 = *ILAlg.* I, 30: .... *miles cohortis XIII ur(banae), (centuria) Silani, a[g]ens supra ripa(m) Hippone Re[g]io.*

<sup>48</sup> Augustin, *Lettre 115* (datée de 410) : ... *misi ad tribunum, qui custodiendo littori constitutus est. Misit militares...* On se trouve en présence d'un tribun, préposé à la garde des côtes, disposant de soldats et pouvant arrêter et retenir des civils.

<sup>49</sup> Cf. en dernier lieu, avec une bibliographie étoffée, Michel CHRISTOL, « L'huile du prince », dans *Histoire, Espaces et Marges de l'Antiquité*, I, Besançon, 2003, p. 209-226.

<sup>50</sup> La distribution gratuite de vin paraît avoir été tardive et être restée exceptionnelle.

<sup>51</sup> On connaît à Hippone un procurateur impérial, T. Flavius Macer, chargé par Trajan de l'approvisionnement de Rome et chef des services des domaines d'Hippone et de Théveste, *curator frumentor comparandus in annona Urbis*, A. ALBERTINI, *BCTH*, 1921, p. CCV-CCVI.

<sup>52</sup> La toponymie antique témoigne parfois de l'existence de ces greniers publics, ainsi sur le Bou Sellam, le lieu nommé *Horrea* (S. GSELL, *Atlas*, XVI, 78) s'appelle aujourd'hui encore Aïn Roua. Le toponyme antique s'est conservé dans le nom traditionnel. Une liste d'*horrea* africains a été donnée par R. CAGNAT, *Armée romaine d'Afrique*, 2<sup>e</sup> éd., 1913, p. 315.

<sup>53</sup> E. MAREC (*Ant. Afr.*, 3, 1969, p. 172) signale une inscription découverte en 1962 et mentionnant un affranchi, *procurator telonii maritimi*.

<sup>54</sup> *Rusicade*, aujourd'hui Skikda, ex-Philippeville, S. GSELL, *Atlas*, VIII, 196, p. 13 : grand nombre de bulles de plomb servant à sceller les marchandises. G. DOUBLET, *Musée d'Alger*, p. 54 ; G. DOUBLET et P. GAUCKLER, *Musée de Constantine*, 1892, p. 49-50 ; S. GSELL et P. BERTRAND, *Musée de Philippeville*, 1898, p. 74. A. ROSTOVTSSEFF et M. PROU, *Catalogue des plombs de la Bibliothèque Nationale*, 1900, p. 20, 31-32, 162.

femme à droite, portant la coiffure des impératrices de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle<sup>55</sup>. Le contrôle des marchandises constitua longtemps encore une activité importante, par delà même de l'invasion vandale. Une partie de la région à peine rendue (provisoirement) à l'Empire, les douanes de *Rusicade* et de *Chullu* (Collo) firent l'objet d'un paragraphe dans une Constitution de Valentinien III bien datée de 445<sup>56</sup>. Les attestations de *portorium* sont plus rares ailleurs, faute sans doute de recensement précis<sup>57</sup>.

#### - Organisation des transports

Pour la partie publique de cet approvisionnement, l'Etat romain ne se chargeait pas lui-même du transport, mais le confiait au secteur privé. Pour ce faire, il avait conféré des avantages juridiques aux constructeurs de bateaux de fort tonnage (*domini navium*) et pour ceux qui s'engageaient dans le transport en gros des céréales (*naviculari*)<sup>58</sup>. Le transport des denrées publiques faisait l'objet de procédures et de contrôles attentifs. Certains naviculaires avaient même des bureaux à Ostie, ainsi, sur la place des Corporations, les *Naviculari Musluviani* (fig. 4)<sup>59</sup>, les naviculaires de *Musluvium*, un petit port à 25 km à l'est de *Saldae*<sup>60</sup>.

Pendant les périodes où la navigation était ouverte, l'Edit des prix de Dioclétien (en 301) prévoyait la tarification de quatre routes de la Sardaigne, vers Rome, Gênes, la Gaule et le nord de l'Afrique<sup>61</sup>. Ceci devait s'appliquer essentiellement aux transports effectués pour compte de l'Etat.

La sécurité en mer était sans doute statistiquement meilleure qu'on ne le croit aujourd'hui et, comme l'explique bien saint Augustin<sup>62</sup>, les bénéfices attendus suffisamment considérables pour couvrir largement les risques. Certains faisaient parfois naviguer même en hiver, pendant le *mare clausum*, sans doute pour le compte d'affréteurs privés prenant à leur charge les risques de naufrage.

Pour les naviculaires, les risques n'étaient pas seulement pécuniers. La question est bien éclairée par un sermon de saint Augustin, dans lequel l'évêque d'Hippone expliquait à ses ouailles irritées pourquoi il avait refusé l'héritage d'un naviculaire, Bonifatius<sup>63</sup>. Outre que ce dernier avait en fait voulu déshériter son fils, ce qui n'était certes pas bien, accepter cet héritage aurait fait peser sur l'Eglise, devenue naviculaire, des risques financiers et humains considérables. En effet, selon les lois en vigueur, en cas de naufrage d'un navire transportant des marchandises annonaire, elle aurait dû livrer ses



Fig. 4 : Les *naviculari Musluviani* sur une mosaïque d'Ostie. Dessin J.-P. LAPORTE, 1976-1978, p. 142, fig. 6. Voir ici note 59.

<sup>55</sup> A. ROSTOVTSSEV et M. PROU, *ibid.*, p. 31, fig. 5.

<sup>56</sup> *Novellae Theodosii; Valentiniani* : XIII ; I, 1 (*Codex Theodosianus*, t. II, ed. Th MOMMSEN et P.M. MEYER, Weidmann, 2000 (réimpression de l'édition de 1905, p. 95).

<sup>57</sup> C'est à peine si nous pouvons citer (d'après Ph. LEVEAU, *Caesarea*, 1984, p. 99) un cas d'ailleurs douteux, dans la mesure où un *Alexander Aug(usti) n(ostri) libertus* (CIL, VIII, 20943) peut être un *proc(urator) po(rtorii)* pour J. De Laet ou *proc. P(ro)vinciae*. La solution de J. DE LAET nous paraît meilleure, dans la mesure où la promotion d'un affranchi à une procuratèle provinciale devait être exceptionnelle et où l'abréviation PO pour P(ro)vinciae serait un hapax.

<sup>58</sup> Sur le rôle des naviculaires, voir l'abondante bibliographie citée par M. CHRISTOL, *loc. cit.*

<sup>59</sup> Sur une mosaïque de la place des Corporations à Ostie (ici, fig. 4), figure l'inscription suivante : NAVICULARI MVS LV[ITANI] HIC]. Une restauration moderne a malheureusement redressé le S jusqu'à en faire un I. L'état initial est conservé par la première publication, A. VAGLIERI, *Not. Scavi.*, 1912, p. 210-211, fig. 6). Sur cette mosaïque, cf. A. BECCATI, *Scavi di Ostia*, t. IV, I *Mosaici*, planche CLXXIV, n° 93 et textes p. 68-69.

<sup>60</sup> S. GSELL, *Atlas*, VII, 57 : Sidi Rehane, Andriech, antique *Musluvium*.

<sup>61</sup> Le petit nombre de routes « tarifées » montre qu'il s'agissait de références générales, sortes d'unités de mesure qui pouvaient sans doute être modulées suivant les parcours réels.

<sup>62</sup> AUGUSTIN, *Sermon* 335 : « *Quotidie negotiatores de naufragio nudi evadunt, et iterum navigant ad periculum. Unde quotidie periclitantur homines, nisi propter divitias asquiriendas ?* ». « On voit chaque jour des commerçants échapper, dépouillés, des naufrages, et de nouveau s'exposer aux dangers de la mer. Pourquoi braver ainsi ces dangers de chaque jour, si ce n'est pour acquérir des richesses. Le glaive n'y fait pas obstacle ».

<sup>63</sup> AUGUSTIN, *Sermon*, 355. PCBE, I, *Afrique*, ed. MANDOUZE, 1982, p. 155, Bonifatius 14.

marins à la torture<sup>64</sup>, ce qu'Augustin ne pouvait admettre. Ce recours systématique à la torture montre d'ailleurs implicitement que les détournements étaient nombreux...<sup>65</sup>.

De hauts fonctionnaires veillaient au bon fonctionnement de ce système complexe, tant public que privé, tant à Ostie, le port de Rome, que sur les lieux de production, en Espagne et en Afrique<sup>66</sup>. L'un d'eux, Annius Postumus, originaire de *Saldae* (Bejaia), est attesté à Ostie<sup>67</sup>.

### Productions maritimes

On connaît en Algérie la variété et la grande richesse des produits de la mer, poissons et coquillages, figurés sur de nombreuses mosaïques, ainsi sur la mosaïque dite du « triomphe d'Amphitrite » mise au jour dans la « villa du front de mer » d'Hippone. Ce thème est décliné en bien d'autres endroits. Il répond souvent à des représentations idéales plus qu'à des réalités locales (dans la mesure où l'on peut voir des poissons de mer figurés sur des mosaïques situées loin à l'intérieur du pays). Cependant, elles fournissent une documentation précise sur les animaux marins<sup>68</sup>, consommés ou non.

Au-delà de cette riche iconographie, la pêche, à la ligne, ou au filet, est attestée archéologiquement par des trouvailles beaucoup plus humbles. Nombre de sites côtiers ont livré des navettes à filet<sup>69</sup>, des poids de filet, des hameçons, voire des vertèbres de poisson<sup>70</sup>. Pourtant, les activités de pêche sont rarement envisagées dans les ports reconnus<sup>71</sup>.

Un autre élément révélateur est la présence de viviers, mais faute de recensement systématique, très peu ont été repérés à ce jour<sup>72</sup>. Un certain nombre sont indatables. On peut s'interroger sur le prétendu *cothon* de Rachgoun<sup>73</sup> attribué sans preuve à l'époque punique et qui nous semble fort peu accessible à des bateaux d'une quelconque importance. En revanche, des installations découvertes à Cherchel, combinant des viviers en eau vive et, sur terre à proximité, des bassins qui pourraient correspondre à des installations de salaison, sont bien d'époque romaine<sup>74</sup>. Un recensement plus précis pourrait sans doute en donner bien d'autres.

On consommait sans doute localement des poissons frais, mais les textes et l'archéologie ne documentent guère que sur les produits transformés, des salaisons. Le sel était sans doute exploité au bord de la mer,

---

<sup>64</sup> Sur ce texte, voir par exemple J. ROUGE, « Escroquerie et brigandage ... », *Les lettres de saint Augustin découvertes par Johannes Divjak = Etudes augustiniennes*, 1983, (p. 177-188), p. 184.

<sup>65</sup> Les détournements devaient être principalement le fait de marins, dans la mesure où l'entrepreneur, le naviculaire, n'était payé de ses soins qu'après avoir reçu à Ostie un récépissé de ses livraisons.

<sup>66</sup> M. CHRISTOL, *loc. cit.*, précise notamment la carrière et les rôles de l'un d'entre eux, Sextus Iulius Possessor, d'ailleurs originaire de *Mactar* (Tunisie).

<sup>67</sup> *CIL*, XIV, 5352 et *CIL*, VIII, 20684. H.-G. PFLAUM, *Carrières procuratoriennes*, p. 316-319, n° 132. H. PAVIS D'ESCURAC, *Préfecture de l'annone*, 1976, p. 404.

<sup>68</sup> Sur une mosaïque représentant une vue générale d'Hippone, les mosaïstes ont représenté des embarcations avec leurs équipages, entourés de nombreux poissons (daurade, saint-pierre, rouget...) et coquillages (murex, palourde...). Toujours à Hippone, sous la grande mosaïque de la chasse, dans la « villa du front de mer », se trouvait un pavement plus ancien représentant Amphitrite et des scènes marines. On y constate la variété et la grande richesse des produits de la mer, poissons et coquillages. Ce thème est décliné en bien d'autres endroits. Sur les mosaïques d'Hippone, cf. *Hippone*, éd. X. DELESTRE, 2005, p. 149-152, avec bibliographie, en attendant la publication de la thèse de N. ABDELWAHAB sur les mosaïques de la ville.

<sup>69</sup> Citons simplement une navette à filet découverte à Tizgirt, antique *Iomnium* (S. GSELL, *Atlas*, VI, 34) par M. EUZENNAT le 12 juin 1952. Il s'agissait d'un objet en bronze. La tige centrale, longue de 35 mm était terminée à chaque extrémité par une fourche à deux pointes écartées de 2 mm ; chacune des deux fourches se trouvait dans un plan perpendiculaire à celui de l'autre.

<sup>70</sup> Parfois signalés dans les rapports de fouille, ces menus objets ne l'étaient presque jamais dans les publications.

<sup>71</sup> Ph. LEVEAU, *Caesarea*, 1984, p. 49-50 : « *Caesarea* port de pêche », après les activités militaires et marchandes.

<sup>72</sup> Voir par ex. J.-M. LASSERE, *Ubique populus*, 1978, p. 369, fig. 39 : « L'exportation des produits de la mer ». Les points cités sur la côte algérienne sont fort rares. Cependant, citons Ph. LEVEAU, *Caesarea*, 1984, p. 50 : « D'une manière générale, les cartes qui ont été dressées de ces activités [viviers] correspondent plutôt aux activités des chercheurs qui s'y sont intéressés, qu'à des localisations exploitables par un historien s'intéressant aux activités du littoral nord-africain ». Il précise également en note 129 : « Une carte des localisations plus complète n'a aucun intérêt car c'est la carte même des sites du littoral. Par contre, il existe des différences quantitatives énormes entre les installations du littoral marocain et celles que je connais dans le secteur *Caesarea-Tipasa* ».

<sup>73</sup> Le pseudo « cothon » de Rachgoun de 20 sur 15 m seulement communique avec la mer par une échancrure de 1,80 m de largeur, profonde de 0,60m seulement. G. VUILLEMOT, *Reconnaissance...*, 1965, p. 40.

<sup>74</sup> D. YORKE et D. P. DAVIDSON, *Roman harbours...*, p. 13, avec copieuse citation par Ph. LEVEAU, *Caesarea*, 1984, p. 50, note 128.

ou simplement récolté dans les sebkhras proches, comme en Oranie, notamment dans la région d'Arzew / *Portus Magnus*, mais nous n'en avons pas d'attestation avérée à ce jour<sup>75</sup>.

La production de *garum* devait être très répandue le long de la mer, même si elle nous échappe le plus souvent, compte tenu de la rareté des prospections. Il est possible qu'une fabrique de *garum* ait été repérée à



Fig. 5 : Vestiges d'un bassin de salaisons au bord de la mer, près de Dellys (antique *Rusuccuru*), cf. note 77. Cliché J.-P. LAPORTE.

Hippone<sup>76</sup>. Nous en avons découvert une près de Dellys, antique *Rusuccuru* (fig. 5)<sup>77</sup>. P. Salama en a signalé une anciennement découverte à Tagouraït<sup>78</sup>. Au Guelta, dans la région de Ténès, J. Coco fouilla en 1954<sup>79</sup> une importante installation industrielle composée d'une plate-forme bétonnée, entourée sur trois côtés de neuf cuves. L'une d'elles contenait encore sur 0,20 m d'épaisseur une matière brunâtre pulvérulente, contenant en abondance des débris de cartilages, des arêtes et des écailles de poissons. Il semble bien qu'on se trouve en présence, comme en tant d'autres endroits du littoral, d'une fabrique de *garum*, installée en un point de la côte qui reste aujourd'hui particulièrement poissonneux. Une citerne couverte, aménagée à proximité, fournissait sans doute l'eau

nécessaire à la fabrication. Près de l'orifice de cette citerne, une pierre recouvrait un petit trésor de 119 monnaies, malheureusement très abîmées, mais parmi lesquelles dominent les pièces du IV<sup>e</sup> s., de Constantin en particulier. Le passage d'amphores contenant du *garum* est également attesté à l'intérieur des terres par le « tarif de Zaráï »<sup>80</sup>.

La production de la pourpre est attestée dès le règne de Juba II, qui avait établi des ateliers de teinturerie de pourpre, dans des îles « qu'il avait trouvées » sur la côte atlantique de Maurétanie occidentale, dans la région d'Essaouira (Mogador)<sup>81</sup>. Sur les côtes algériennes, le ramassage du murex est attesté par la découverte de fragments de ces coquillages, ainsi aux Andalouses<sup>82</sup>. Le même site a livré, en outre des hameçons, quelques os de poissons<sup>83</sup>, tandis que Port-aux-Poules montrait des cuves bétonnées et des coquilles de murex<sup>84</sup>. On a signalé aussi un tas de fragments de coquilles de murex sur une plage proche de Djidjelli<sup>85</sup>. La fabrication de la pourpre nécessitait peu d'infrastructures, et est donc difficile à détecter sans des prospections systématiques qui restent à faire. En revanche, elle est bien attestée à *Chullu* par le Pseudo-Solin (au III<sup>e</sup> siècle après J.-C.), qui vante la qualité de la pourpre de ville, comparable à celle de Tyr<sup>86</sup>.

<sup>75</sup> A l'emplacement de l'actuelle cité d'Alger-Plage, c'est-à-dire dans la zone basse succédant au sud aux falaises de *Rusgunia*, A. BERBRUGGER signala jadis, près du rivage d'un étang, un vaste bâtiment qu'il qualifia de « saline romaine », BERBRUGGER, *Nécessité de coloniser le cap Matifou*, Paris, De Maulde et Renou, 1845, p. 13 (description de 1837 complétée). Suivant la définition que l'on donnait d'une saline au XIX<sup>e</sup> s., cet établissement aurait pu être à la fois un ouvrage destiné à l'évaporation de l'eau de mer et une fabrique de *salsamenta*. Mais P. SALAMA n'a pas retrouvé ces vestiges.

<sup>76</sup> J. LASSUS, « L'archéologie algérienne en 1957 », *Libyca a/é*, 6, 1958, p. 239.

<sup>77</sup> Signalons la découverte en 1970 de bassins romains enduits de mortier hydraulique remplis de sédiments contenant encore des arêtes de poissons près de Dellys, au lieu dit La Saline, S. GSELL, *Atlas*, f. 6, n° 25. Malheureusement, je n'en ai pas prélevé immédiatement d'échantillon. Quelques jours plus tard le petit escarpement sapé par la mer s'écroulait un peu plus, entraînant la coupe du remplissage des bassins qui subsistait auparavant.

<sup>78</sup> Tagouraït (ex Bérard) = S. GSELL, *Atlas*, IV, 48. Alors que les ruines étaient considérées comme détruites à l'époque de Gsell, J. BARADEZ y a dégagé, vers 1955, au-dehors du mur est du cimetière européen, une installation de salaison avec cuves rectangulaires alignées que P. SALAMA a vues. Je le remercie de ce renseignement.

<sup>79</sup> M. Leglay, « L'archéologie algérienne en 1954 », *Libyca*, III, 1, 1955, p. 188.

<sup>80</sup> *Infra*, p. 162.

<sup>81</sup> *Supra*, p. 156.

<sup>82</sup> G. VUILLEMOT, *Reconnaissance*, p. 303, fouille du terrain 'Tassa' aux Andalouses. Les amas de coquilles de murex formaient de véritables lentilles bien apparentes dans les stratigraphies.

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 303 (fouille du terrain 'Tassa').

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>85</sup> *L'Algérieniste*, 109, mars 2005, p. 138 : « la pourpre ».

<sup>86</sup> SOLIN, XXVI, 1 : *Chullu purpurario fuco Tyrus velleribus comparata*.

Le corail était sans doute déjà récolté à l'époque romaine dans la région de la Calle, sans que nous en ayons d'attestation véritable.

### Echanges commerciaux

#### *Le commerce extérieur*

A l'époque romaine, Numidie et Maurétanie césarienne exportaient des produits agricoles, dans le cadre de l'annone publique, blé, huile et vin. L'exportation des solides est bien documentée par les textes, et celle des liquides par l'archéologie amphorique. Les études amphoriques, encore embryonnaires pour l'Algérie, ont vocation à progresser sensiblement et à apporter de nouveaux renseignements<sup>87</sup>.

Le seul type d'amphore certainement produit en Algérie est à ce jour ce que l'on appelle un peu abusivement « l'Amphore de Maurétanie Césarienne »<sup>88</sup>. Ces amphores n'ont en fait été produites que dans la basse vallée de la Soummam, entre *Tubusuctu* et *Saldae*, pour contenir un liquide qui pourrait être plutôt du vin que l'huile à laquelle nous avons pensé. Ces amphores sont remarquables par leur marque *Ex Provinciae Mauretaniae Caesariensis, Tubusuctu*. Une marque inédite montre qu'elle a été produite également à *Saldae* : *Provinciae Mauretaniae Caesariensis Sald(is)*. D'autres exportations sont attestées, par exemple des bois (cèdre, thuya, ...), du marbre du Cap de Garde<sup>89</sup>, mais aussi des animaux sauvages (lions, panthères, éléphants, autruches).

Les produits importés étaient semble-t-il plus variés et élaborés. On signale des céramiques italiennes et gauloises, des lampes, des amphores de vins italiens ou carthaginois, des marbres, colonnes, statues, reliefs, sarcophages. À côté de ces objets plus ou moins précieux, d'autres vestiges plus humbles attirent l'attention, ainsi de simples briques, dont certaines, estampillées, avaient été produites dans la région de Rome (fig. 6)<sup>90</sup>. Ceci permet d'évoquer le transport de pondéreux en retour de l'annone, servant sans doute de lest pour équilibrer les navires trop légers pour reprendre la mer à vide<sup>91</sup>.



Fig. 6 : Un humble fret de retour : estampilles de briques (a-b) produites à Rome et découvertes à *Saldae*. Cliché J.-P. LAPORTE à partir d'estampages conservés dans la collection Renier à la Bibliothèque Mazarine.

#### *Productions maritimes et commerce continental*

L'intérieur du pays a montré des traces « maritimes ». Nous ne parlerons pas ici des multiples mosaïques « marines » ou présentant des décors ou parties de décors marins, qui montrent la place de la mer dans l'imaginaire antique, mais pas forcément de familiarité réelle avec cet élément ni avec ses produits. En revanche il est certain que la région, productrice sur les côtes de produits marins, en était aussi consomma-

<sup>87</sup> Le seul site algérien pour lequel de nombreuses amphores aient été étudiées de manière assez exhaustive est à notre connaissance le « castellum du *Nador* », entre Cherchel et Tipasa. Il n'a pas livré d'amphores « de *Tubusuctu* ».

<sup>88</sup> Amphore de type Dressel 30, voisine de la « Gauloise 4 ». Cf. J.-P. LAPORTE, « Les amphores de *Tubusuctu* et l'huile de Maurétanie Césarienne », *BCTH*, n.s., B, 12-14, 1976-1978 (1980), p. 131-157. Nous présenterons une mise au point au colloque *Africa romana* de Séville, en décembre 2006. Il ne faudrait pas les appeler « amphores de Maurétanie Césarienne », ce qui évoque une production dans toute la province, mais amphores de *Tubusuctu* car c'est apparemment là (et à *Saldae*) seulement qu'elles semblent avoir été produites.

<sup>89</sup> X. DELESTRE (dir.), *Hippone*, 2005, p. 166 : La vie quotidienne.

<sup>90</sup> A Bougie (*Saldae*), *CIL*, VIII, 10475, 22 et 23, d'après deux estampages conservés parmi ceux de Renier à la Bibliothèque Mazarine.

<sup>91</sup> Voir dans le présent volume l'article de E. NANTET sur les modalités et les procédures de lestage à Ostie.

trice loin à l'intérieur du pays. Ainsi, à un carrefour de voies antiques, *Zarai*<sup>92</sup>, à 100 km de la mer, un célèbre tarif<sup>93</sup> présente les droits de douane sur un grand nombre de marchandises, à commencer par les esclaves destinés à la vente. Sur 38 produits, 20 au moins sont issus de régions d'élevage, ce qui correspond bien à un commerce relativement continental. Toutefois, on note deux denrées issues de la mer, des éponges et du *garum*, auxquelles on peut ajouter des tissus teints à la pourpre :

<i>Lex portus maxima</i>	<i>Spongiaru(m) p(ondo) (decem)</i>	<i>(dupondius)</i>
<i>Lex coraria</i>	<i>Gari amp(horam)</i>	<i>(sestercius)</i>
<i>Lex vestis</i>	<i>Sagum purpurium</i>	<i>nnn</i>

Les éponges étaient pêchées dans le golfe de Gabès, des Kerkennah à Djerba, seule région de production maghrébine attestée dans l'Antiquité<sup>94</sup>. Pour le *garum* en revanche, la provenance est ouverte puisque l'on en produisait tout au long de la petite Syrte, mais, beaucoup plus près de Zarai, sur la côte de Césarienne et de Numidie, et sans doute sur bien d'autres points<sup>95</sup>. Il est difficile de dire d'où provenaient les tissus, mais pour la pourpre qui les avait teints, le lieu de production par excellence, était Meninx<sup>96</sup>, à Djerba. Cependant, on ne doit pas oublier d'autres lieux de production célèbres dans l'Antiquité, comme *Chullu*<sup>97</sup>.

### Quelques évolutions portuaires

Il serait sans doute utile de recenser systématiquement les vestiges des ports antiques d'Algérie, et ce qui peut (ou pouvait) subsister naguère de leurs aménagements et équipements. Ils pouvaient en effet avoir plusieurs fonctions, militaire, pêche, stockage et manutention à l'importation ou à l'exportation, etc. Le port de Cherchel, particulièrement étudié<sup>98</sup>, a même livré en 1960 la base d'un phare antique établi sur l'îlot qui le précède<sup>99</sup>. Constitué d'une tour octogonale surmontée par une lanterne cylindrique, il aurait atteint 36 m de hauteur. Le port de Tipasa a également été étudié à plusieurs reprises<sup>100</sup>. Une autre question concerne l'évolution naturelle ou artificielle de ces ports. Nous trouverons plusieurs cas de figure différents dans quelques ports remarquables de la côte algérienne, plus à l'Est, dans trois sites où l'alluvionnement a été très important.

La ville de *Saldæ* (Vgayet, Bejaia, Bougie) se trouvait sur un contrefort escarpé du djebel Gouraya dominant la mer. Le port antique se trouvait au pied de sa falaise au sud-ouest, aujourd'hui dans la plaine, remblayée naturellement par un alluvionnement continu de la Soummam dont l'embouchure se trouve à quelques kilomètres au sud. Au Moyen Age, il fut transféré dans une petite anse également remblayée aujourd'hui, mais qui montre toujours la « porte de la mer » médiévale.

Un autre port antique de la région, celui de *Mushvium*, occupait probablement les deux flancs d'un ancien promontoire. Mais l'extrémité de ce promontoire se trouve séparée de la mer par une langue de sable de 600 mètres de la mer (et de plus de 10 km de long). Ce sable venu de l'embouchure de la Soummam, et plaqué à la côte par les courants marins, s'est déposé depuis l'Antiquité dans la mesure où le port est bien attesté notamment en 201 par la mosaïque des *Naviculari Mushvutani* de la place des Corporations à Ostie<sup>101</sup>.

<sup>92</sup> S. GSELL, *Atlas*, 26, 69. Le site se trouve à la frontière entre Numidie et Maurétanie.

<sup>93</sup> *CIL*, VIII, 4508. J.-P. DARMON, « Note sur le tarif de Zarai », *C.T.*, 47-48, p. 7-23. P. TROUSSET, « Le tarif de Zarai : essai sur les circuits commerciaux dans la zone pré-saharienne », *Ant. Af.*, 38-39, 2002-2003, p. 355-373 (avec p. 357 une liste des évocations antérieures de ce tarif, et p. 372-373 une bibliographie étendue).

<sup>94</sup> PLIN L'ANCIEN, *Hist. Nat.*, 31, 47, 129-130.

<sup>95</sup> Nous différons sur ce point de P. TROUSSET, *loc. cit.*, qui voit plutôt une provenance tunisienne.

<sup>96</sup> PLIN L'ANCIEN, *Hist. Nat.*, 9, 127 ; *Notitia Dignitatum*, Occ. XI, 69 ; A. DRINE, « Fouilles de Meninx », *Afr. Rom.*, 13, 1998 (2000), p. 87-94.

<sup>97</sup> *Supra*, p. 160, note 85.

<sup>98</sup> Parmi les premières études modernes, cf. L. LACOSTE et C. QUÉMARD, « Les ports antiques de l'Algérie », *Revue maritime*, décembre 1932, p. 760-788, avec un essai historique assez bienvenu, puis une description assez précise de vestiges signalés dans les ports antiques, notamment une troisième jetée antique découverte par la mission hydrographique Beautemps-Beaupré (1926-7). L'état des recherches a été donné par Ph. LEVEAU, *Caesarea*, 1984, p. 47-51 et en 1986 par M. REDDÉ, *Mare nostrum*, 1986, p. 244-248.

<sup>99</sup> J. LASSUS, « Découvertes récentes de Cherchel », *CRAI*, 1958, p. 220-224 (cf. Ph. LEVEAU, *Caesarea*, 1984, p. 48-49).

<sup>100</sup> En dernier lieu, cf. S. FERDI, « Recherches archéologiques subaquatiques ... », dans *ANSER II*, Rome-Ostie, 16-17 avril 2004 (2005), p. 205-209. L'auteur rappelle les différentes opinions émises depuis la thèse latine de Gsell en 1894 et met à profit les résultats des plongées de Yorke et Davidson (1968).

<sup>101</sup> Voir ci-dessus, note 59. Nous reviendrons sur cette mosaïque dans le futur article sur les amphores de *Tubusuctu* signalé ci-dessus en note 87.

Nous évoquerons enfin le port de *Choba*<sup>102</sup>, qui montre un phénomène intéressant : le déplacement du port suivant les époques (Fig. 7). Le site le plus ancien se trouve sur l'île de Mansouriah, avec quelques

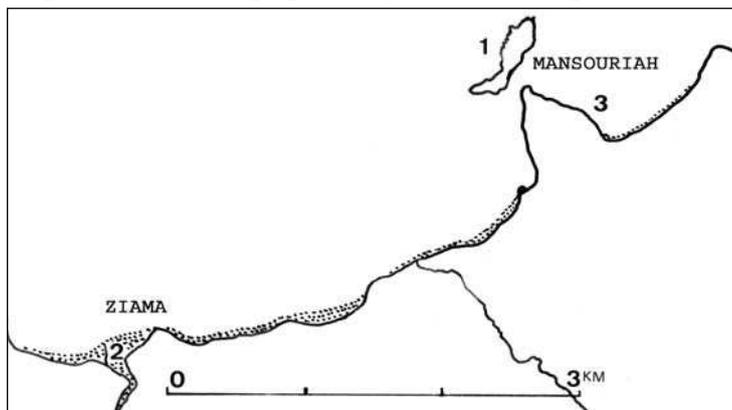


Fig. 7 : Un port deux fois déplacé, Ziama-Mansouriah, antique Choba. Plan J.-P. LAPORTE.

vestiges puniques signalés par S. Lancel<sup>103</sup>. A l'époque romaine, le port fut déplacé de trois km vers l'ouest, à Ziama, dans l'embouchure de l'oued du même nom, que la ville romaine dominait. Mais ce port s'ensabla au fil des temps. Aussi, à l'époque médiévale, le port à nouveau fut installé à nouveau à Mansouriah.

### L'archéologie sous marine en Algérie

L'archéologie sous-marine est une forme très récente d'archéologie. Cependant, elle apparaît très tôt en Algérie, puisque la découverte sous-marine la plus ancienne est

celle de deux galères (?) antiques échouées dans la vase à l'entrée du port romain de Cherchel<sup>104</sup>.

Entre les deux guerres, l'honneur d'avoir commencé de véritables plongées archéologiques semble revenir à Pierre Averseng, un jeune colon d'El-Affroun<sup>105</sup>. Voulant vérifier les hypothèses de S. Gsell sur le port de Tipasa, il loua un canot à moteur et revêtit le lourd costume des scaphandriers. Il montra que les digues imaginées entre les îlots n'existaient pas, et, plus loin vers l'est, découvrit une carrière antique creusée jusqu'en dessous du niveau de la mer<sup>106</sup>.

La discipline ne prit son essor qu'avec le développement de la plongée autonome, avec des équipements de plus en plus légers. Même si l'exploration archéologique sous-marine systématique des côtes de l'Algérie reste à faire, on en connaît quelques bribes. En 1944, « quelques investigations sous-marines ont été effectuées le long du rivage de *Portus Magnus*, avec un succès qu'il conviendra de préciser »<sup>107</sup>, ce qui ne fut pas le cas et n'est plus possible aujourd'hui<sup>108</sup>. En 1949, 1950 et 1951, Philippe Diolé effectua quelques promenades sous-marines à Cherchel<sup>109</sup>. En 1954, P. Salama supervisa des recherches d'archéologie sous-marine entreprises, à *Rusguniae* et aux alentours, par plusieurs groupes de plongeurs, et notamment ceux du « Centre Sirocco », une école des Commandos de la Marine Française, établie au Cap Matifou (aujourd'hui Tementfoust). Les plongeurs découvrirent de nombreux fragments d'amphores<sup>110</sup>. En 1955, J. Lassus mentionna sans détail des fouilles sous-marines à Philipville (Skikda) dont nous ne savons rien<sup>111</sup>.

<sup>102</sup> S. GSELL, *Atlas*, f. 7, 68, ad. J.-P. Laporte, "Ziama-Mansouriah, antique *Choba municipium*", Actes du Premier Congrès international sur l'histoire de Sétif, 1988 (1994), p. 45-82.

<sup>103</sup> S. LANCEL, *Carthage*, 1995, p. 112.

<sup>104</sup> Ph. LEVEAU, *Caesarea*, 1984, p. 8. J. BUGNOT et DE VERNEUIL, « Esquisses historiques sur la Maurétanie césarienne et *Iol Caesarea* (Cherchel) », *Rev. Af.*, 14, 1870, p. 135 : « En 1847, en draguant le port, on rencontra les carcasses de deux galères romaines défendues par le sable et conservant leur forme antique. Quelles que furent les précautions que l'on apporta à leur enlèvement, les bois tombèrent en décomposition à mesure qu'on les retira. On ne put conserver que des masses de fonte servant de lest ». En 1895, l'essentiel des amphores conservées au Musée de Cherchel provenait de ce naufrage (P. GAUCKLER, *Musée de Cherchel*, 1895, p. 76. Le dessin en avait été donné par A. Ravoisié, *Exploration Scientifique de l'Algérie*, t. III, pl. 41, fig. 10.

<sup>105</sup> Les résultats des travaux sous-marins de P. AVERSENG ont été exposés, photographies aériennes à l'appui, par M. CHRISTOFLE, *Rapport sur les travaux ... 1930-1931-2, 1935*, p. 25-30.

<sup>106</sup> On explique souvent ce creusement en dessous du niveau de la mer par le fait que « la roche était belle ». Il faudrait toutefois se poser la question du niveau relatif de la terre et de la mer dans l'antiquité. Le sol a pu s'enfoncer depuis.

<sup>107</sup> L. LESCHI, « L'archéologie algérienne en 1944 », *Revue Africaine*, 39, 1945, p. 131

<sup>108</sup> Le littoral qui précédait Bettioua (ex Saint-Leu) a maintenant été remblayé et a disparu sous une immense plateforme pétrolière et chimique.

<sup>109</sup> P. DIOLÉ, *Promenade d'archéologie sous-marine*, Paris, 1952, p. 149-172. Les descriptions enthousiastes de la richesse archéologique des fonds paraissent quelque peu exagérées, comme l'a justement noté M. LEGLAY, « Rapport sur l'activité archéologique ... (1950-1953) », *BCTH*, 1954, p. 137.

<sup>110</sup> Ces importantes découvertes sont en cours de publication : P. SALAMA, « Recherches sous-marines... », *MEFRA*, à paraître. A noter un nombre important d'amphores dites « de Maurétanie Césarienne » (en fait produites seulement à *Tubusuptu* et *Saldæ*, cf supra, p. 000 et n. 87).

<sup>111</sup> J. LASSUS, « L'archéologie algérienne en 1955 », *Libyca a/é*, 4, 1956, p. 180.

En 1961, E. Marec, à l'occasion d'un historique du golfe d'Hippone, signala différents objets découverts lors de dragages, et mentionna également des découvertes faites au cours de véritables explorations sous-marines par le Harpon-Club de Bône<sup>112</sup>. Il cita différentes découvertes : des canons, des épaves isolées ....

En 1968, deux plongeurs anglais explorèrent systématiquement un certain nombre de points de la côte algérienne, à la recherche des vestiges d'aménagements portuaires<sup>113</sup>. Depuis, on n'a signalé que quelques découvertes isolées, sans doute beaucoup moins que celles qui ont orné certains jardins.... Encore bien moins de publications. En 1992, A.-J. Parker mentionna naturellement l'Algérie dans sa liste d'épaves antiques connues notamment en Méditerranée<sup>114</sup>. Il n'en connaissait que quatre pour ce pays.

Le développement de la plongée sous-marine en Algérie dans les années 1990 a amené à de nombreuses découvertes ponctuelles restées inédites et malheureusement non recensées<sup>115</sup>. Le golfe d'Hippone, entre autres, fut l'objet de nombreux prélèvements clandestins. Cependant, il est clair que le recensement systématique du matériel conservé dans les musées algériens permettrait de progresser, pas seulement sur les amphores<sup>116</sup>.

En 2005 enfin, on note une relance de l'archéologie sous-marine algérienne avec un stage de formation à Malte de trois stagiaires algériens, puis en 2006 un premier chantier en Algérie, qui porte sur l'est de la baie d'Alger (et pourrait livrer des épaves modernes, et peut-être quelques vestiges de la flotte de Charles Quint sinistrée par la tempête en 1541). Nous leur souhaitons de bonnes découvertes.

Pour des raisons de sauvegarde et de sécurité, nous ne citerons pas ici d'épaves, sauf une, qui déjà abondamment pillée, ne risque sans doute plus grand chose (alors qu'elle était particulièrement intéressante). Elle se trouvait dans la « baie du Lazaret » à Hippone, au cap de

Garde. Elle était chargée en grande partie d'amphores Afr. 2 C (variante 2 de M. Bonifay), produites essentiellement en Tunisie dans la région de Nabeul, probablement fin IIIe – début IVe siècle. Elles contenaient en principe du *garum* ou des saumures de poisson<sup>117</sup>. Aucune ne por-

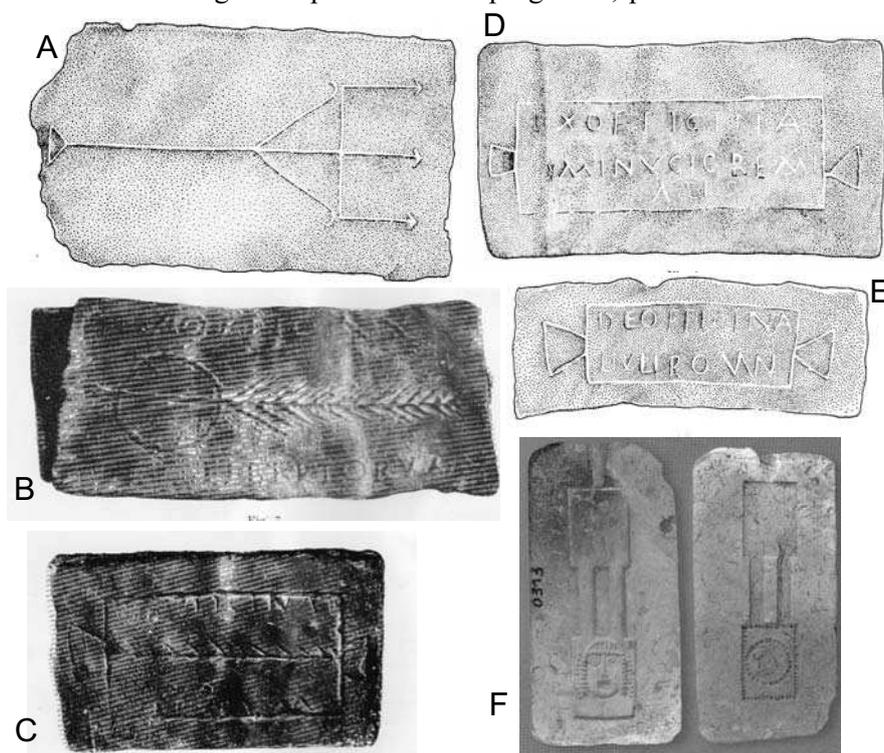


Fig. 8 : Etiquettes de plomb à Hippone.

A : Etiquettes sur amphores de l'épave du Cap de Garde (d'après R. LEQUÉMENT, 1975, p. 667-680). B : deux moules de pierre découverts à Hippone (X. DELESTRE éd., 2005, p. XVIII, n° 164).

<sup>112</sup> E. MAREC, « Le golfe de Bône et la recherche archéologique sous-marine », *Bull. Acad. Hippone*, 38, 1936-1961, p. 185-194. Peu de noms de plongeurs ont été conservés, à l'exception de celui de Roger Rosso. Né le 26 octobre 1905 à Bône, Roger ROSSO devint architecte à Paris en 1925 et revint dans sa ville natale. Ce fut un humoriste apprécié, sous le pseudonyme de Pik. Membre de l'Académie d'Hippone, il fut président du Harpon Club de Bône et à ce titre organisa de nombreuses recherches archéologiques sous-marines avec ses amis du club. Après 1962, il s'installa dans la région de Nice. Pour R. Liénhart, voir *infra*, note 118.

<sup>113</sup> R.A. YORKE et D. P. DAVIDSON, *Roman Harbours of Algeria*, 1968, multigraphié, 50 p.

<sup>114</sup> A.J. PARKER, *Ancient Shipwrecks...*, BAR, Intl. Series, 580, 1992, p. 102, n° 185 (Cap de Garde), p. 105, n° 194 (Cap Magraoua), 139, n° 298-9 (Cherchel).

<sup>115</sup> Cf. Anissa BERZANE, « Les ressources archéologiques subaquatiques. Une rencontre prometteuse », journal *La Liberté* (Alger), lundi 17 juin 2002. Compte rendu d'une réunion sur les ressources subaquatiques en Algérie, organisée par le Centre des Arts et de la Culture du Palais des Raïs (« Bastion 23 »). L'article signale sans précision des découvertes à Cherchel et à Ténès, et souligne la nécessité d'une direction archéologique sous-marine.

<sup>116</sup> Outre les amphores citées dans les articles précédents, signalons le recensement de celles du Musée de Cherchel donné par Ph. LEVEAU, *Caesarea*, 1984, p. 49, note 126.

<sup>117</sup> Des amphores de ce type découvertes ailleurs portaient la marque CIN que l'on développe en *c(olonia) I(ulia) N(eapolis)* : Nabeul.

tait d'estampille. En revanche, huit d'entre elles portaient une étiquette de plomb enroulée autour d'une anse (fig. 8)<sup>118</sup>. Chacune portait une inscription : *de officina / L. Iuli Romani* ; *de officina / Minuci Cremialis* ; *de officina / Iuliorum* ; *de officina / Libertorum*. Il s'agit du seul exemple connu de telles étiquettes, ce qui a conduit R. LEQUEMENT à penser à un trafic local, peut-être dans des amphores réutilisées. Bien que leur forme soit un peu différente, nous sommes tenté de les rapprocher du signalement récent au Musée d'Hippone de moules de pierre dans lesquels des étiquettes (et non des « plaquettes décoratives »), sans doute en plomb, étaient coulées<sup>119</sup>.

Beaucoup de trouvailles restent à faire, à rappeler, à inventorier et à reconnaître..

## Abréviations

*Afr. rom.* : *Africa romana*.

*Ant. Afr.* : *Antiquités africaines*.

*CIL*, VIII : *Corpus Inscriptionum Latinarum*, t. VIII.

*C.T.* : *Cahiers de Tunisie*.

*ILAlg.* : S. GSELL, *Inscriptions latines de l'Algérie*, t. I, 1922.

*ILS* : *Inscriptiones Latinae Selectae*, éd. DESSAU.

*Libyca a/é* : *Libyca, archéologie, Epigraphie*, Alger, I – 1953 à IX, 1960.

*MEFRA* : *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Antiquité*.

*PCBE* : *Prosopographie chrétienne du Bas Empire*, I, Afrique, ed. MANDOUZE, 1982, 1324.

*Rev. Af.* : *Revue africaine*.

## Sources

CESAR, *Bellum Africum*, XXIII (éd. A. Bouvet, Belles Lettres, 1949).

*Novellae Theodosii; Valentiniani* : XIII, I, 1 (*Codex Theodosianus*, t. II, ed. Th MOMMSEN et P.M.

MEYER, Weidmann, 2000 (réimpression de l'édition de 1905), p. 95.

Pseudo-SCYLAX, Périple, *Geographi Graeci Minores*, t. I, Paris, 1890, p. 90-95.

SOLIN, XXVI, 1.

## Bibliographie

G. SENNEQUIER et C. COLONNA (dir.), *Algérie au temps des rois numides*, Rouen, 2003, 168 p. Catalogue d'exposition.

J. ALEXANDROPOULOS, *Les monnaies de l'Afrique antique, 400 avant J.-C. – 40 après J.-C.*, Toulouse, 2000, 507 p.

A. BERBRUGGER, *Nécessité de coloniser le cap Matifou*, Paris, De Maulde et Renou, 1845, 20 p.

D. BRIQUEL, « L'inscription étrusque de Gouraya (Alger) », *Annales du Musée d'Alger*, 14, 1425/2004 (2004), p. 22-60.

J. BUGNOT et DE VERNEUIL, « Esquisses historiques sur la Maurétanie césarienne et *Iol Caesarea* (Cherchel) », *Rev. Af.*, 14, 1870, p. 130-165.

G. CAMPS, « Relations protohistoriques entre la Berbérie orientale et les îles italiennes », dans *Congrès Préhistorique de France* (Monaco, 1959), Paris, 1965, p. 329-337.

G. CAMPS, *Massinissa ou les débuts de l'Histoire = Libyca a/é*, VIII, 1, 1960, 320 p.

---

<sup>118</sup> R. LEQUEMENT, « Etiquettes de plomb ... », *MEFRA*, 87, 1975, 2, p. 667-680. A. Gianfrotta et P. Pomey, *Archeologia subacquea* (Milano), 1981, p. 165. Certaines de ces étiquettes sont conservées au Musée d'Hippone (cf. X. DELESTRE (dir.), *Hippone*, 2005, p. XVII, n° 155-159) ; d'autres remises à F. Benoit par R. Liénhart, ancien membre du Harpon-club de Bône, se trouvent au Musée du Fort Saint-Jean à Marseille. La DRASM française conserve, également à Marseille, un rapport avec dessins remis par le Harpon Club en 1960-1961 et transmis par la Fédération Française d'Etudes et de Sports sous-marins.

<sup>119</sup> Cf. X. DELESTRE (dir.), *Hippone*, 2005, p. XVII, n° 161-164.

- G. CAMPS, *Monuments et rites funéraires protohistoriques. Aux origines de la Berbérie*, Paris, 1961, 627 p.
- C. CHAFIA, « Les relations commerciales de la Numidie et de la Maurétanie césarienne avec Rome, Notes préliminaires », *Afr. Rom.*, t. 15, 2, 2002 (2004), p. 973-988.
- M. CHRISTOFLE, *Rapport sur les travaux de fouilles et consolidations effectués en 1930-1931-2 par le Service des Monuments Historiques de l'Algérie*, 1935, p. 25-30.
- M. CHRISTOL, « L'huile du prince : évergétisme impérial et administration annonaire au III siècle après J.-C. », dans *Histoire, Espaces et Marges de l'Antiquité*, I. = *Hommages à Monique Clavel-Lévêque*, Besançon, 2003, p. 209-226.
- J.-P. DARMON, « Note sur le tarif de Zarai », *C.T.*, 47-48, p. 7-23.
- X. DELESTRE (dir.), *Hippone*, Aix-en-Provence, 2005, 256 et XXIV p.
- J. DESANGES, *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique*, Rome, Coll. EFR., 38, 1978, 486 p.
- P. DIOLÉ, *Promenades d'archéologie sous-marine*, Paris, 1952, 272 p.
- G. DOUBLET et GAUCKLER, *Musée de Constantine*, 1892.
- G. DOUBLET, *Musée d'Alger*, 1890, 105 p.
- A. DRINE, « Fouilles de Meninx. Résultat des campagnes de 1997 et 1998 », *Afr. Rom.*, XIII, 1998 (2000), p. 87-94.
- J.-A. ESQUIVEL GUERRERO, J.-M. et J.-A. MARTIN RUIZ, « Estudio estadístico de la necropolis del Faro de Rachgoun, Oran (Argelia) », *Actas del IV Congreso internacional de Estudios Fenicios y Punicos*, Cadiz, 1995 (Cadiz, 2000), t. III, p. 1171-1175.
- M. H. FANTAR, « Les Phéniciens en Algérie, Tunisie et en Libye », *Histoire et archéologie*, n° 132, novembre 1988, p. 92-96.
- S. FERDI, « Recherches archéologiques subaquatiques effectuées sur la côte algérienne : à propos du port de Tipasa », dans *ANSER = Anciennes routes maritimes méditerranéennes, IIe Colloque : Le strutture dei porti e degli approdi antichi*, Rome-Ostie, 16-17 avril 2004 (2005), p. 205-209.
- F. GAUCKLER, *Musée de Cherchel*, 1895, 169 p.
- A. GIANFROTTA et P. POMEY, *Archeologia subacquea*, Milano, 1981, 375 p.
- S. GSELL et P. BERTRAND, *Musée de Philippeville*, 1898, 88 p.
- S. GSELL, *Atlas archéologique de l'Algérie*, 1905 et *Addenda*, 1911. Les numéros en chiffres romains sont ceux des feuilles et des cartes, et les chiffres arabes sont les numéros de site.
- S. GSELL, *Monuments antiques de l'Algérie*, 1901, 2 vol.
- L. LACOSTE et C. QUÉMARD, « Les ports antiques de l'Algérie », dans *Revue maritime*, décembre 1932, p. 760-788.
- S. LANCEL, « Algérie », dans *La civilisation phénicienne et punique*, éd. V. KRINGS, Leyden, 1995, p. 786-795.
- S. LANCEL, « Les Puniqes à Tipasa », dans *Algérie au temps des rois numides*, Rouen, 2003, p. 53-55.
- S. LANCEL, *Carthage*, Paris, 1995, 525 p.
- J.-P. LAPORTE, « Les amphores de *Tubusuctu* et l'huile de Maurétanie Césarienne », dans *BCTH*, n.s., B, 12-14, 1976-1978 (1980), p. 131-157.
- J.-P. LAPORTE, « Puniqes et autochtones en Algérie », dans *Puniqes et autochtones*, Colloque de Siliana, 2004, à paraître.
- J.-P. LAPORTE, « *Saldæ* : un trésor de monnaies puniques », *BSNAF*, 1998, p. 211-225.
- J.-P. LAPORTE, « Notes sur l'aqueduc de *Saldæ* (Bougie) », *Afr. Rom.*, t. XI, 1996 (1997), p. 711-762.
- J.-P. LAPORTE, « Siga et l'île de Rachgoun », *Afr. Rom.*, 16, 2004 (2006), p. 2531-2598.
- J.-P. LAPORTE, « Ziama-Mansouriah, antique *Choba municipium* », *Actes du Premier Congrès international sur l'histoire de Sétif*, 1988 (1994), p. 45-82.
- J. M. LASSERE, *Ubique populus. Peuplement et mouvements de la population dans l'Afrique romaine, de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères*, 1978, 681 p.
- J. LASSUS, « L'archéologie algérienne en 1955 », *Libyca a/é*, 4, 1956, p.161-189.
- LASSUS (J.), « L'archéologie algérienne en 1957 », *Libyca a/é*, 6, 1958, p. 196-265.
- J. LASSUS, « Les découvertes récentes de Cherchel », *CRAI*, 1958, p. 220-224.
- M. LEGLAY, « Rapport sur l'activité archéologique en Algérie durant les quatre dernières années (1950-1953) », *BCTH*, 1954, p. 64-77, 131-174, 181-203.

- R. LEQUÉMENT, « Etiquettes » de plomb sur des amphores d'Afrique », *MEFRA*, 87, 1975, 2, p. 667-680.
- L. LESCHI, « L'archéologie algérienne en 1944 », *Revue Africaine*, 89, 1945, p. 131-134.
- Ph. LEVEAU, *Caesarea de Maurétanie. Une ville et ses campagnes*, Coll. EFR, 70, 1984, 556 p.
- E. LIPINSKI, « Pseudo-SKYLAX, § 110-111 », dans *Itineraria Phoenicia = Studia Phoenicia*, XVII, 2004, p. 410-430.
- E. MAREC, « Le golfe de Bône et la recherche archéologique sous-marine », *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, 38, 1936-1961, p. 185-194.
- J. MAZARD, *Corpus Nummorum Numidiaae Mauretaniaeque*, 1955, p. 171, n° 565-566-567.
- J.-P. MOREL, « Les vases à vernis noir et à figures rouges d'Afrique avant la 2e guerre punique et le problème des importations de Grande Grèce », *Ant. Af.*, 15, 1980, p. 29-90.
- M. PALLOTINO, « Relations entre Etrusques et Carthage du VIIe siècle avant J.-C., nouvelles données et essai de périodisation », *C.T.*, 44, X, 1963, p. 25.
- A. J. PARKER, *Ancient Shipwrecks of the Mediterranean & Roman Provinces = BAR, Intl. Series*, 580, 1992, 250 p.
- H. PAVIS D'ESCURAC, *Préfecture de l'annone, service administratif impérial*, Paris, 1976, 473 p.
- H.-G. PFLAUM, *Carrières procuratoriennes sous le Haut Empire romain*, Paris, 1960, t. I-IV.
- Puniques et autochtones = Hommages à M. H. Fantar*, éd. A. FERJAOUI, colloque de Siliana en 2004, Tunis, INP à paraître.
- J. RAMON TORRÈS, *Las anforas fenicio-punicas del Mediterraneo central y occidental*, Barcelona, 1995, p. 100.
- A. RAVOISIÉ, *Exploration Scientifique de l'Algérie*, t. III, Paris, 1856.
- M. REDDÉ, *Mare nostrum*, 1986, 704 p.
- A. ROSTOVTSEFF et M. PROU, *Catalogue des plombs de la Bibliothèque Nationale*, 1900, 416 p.
- J. ROUGÉ, « Escroquerie et brigandage en Afrique romaine au temps de saint Augustin (ep. 8\* et 10\*) », dans *Les lettres de saint Augustin découvertes par Johannes Divjak = Etudes augustiniennes*, 1983, p. 177-188.
- P. SALAMA, « Chronique d'une ville disparue : *Rusguniae* », *BSNAF*, 1996, p. 129-143.
- P. SALAMA, « Recherches sous-marines sur le littoral de l'Algérie », *MEFRA*, à paraître.
- TORRÈS ORTIZ et MEDIROS MARTÍN, « La isla de Rachgoun », dans *Puniques et autochtones = Hommages à M. H. Fantar*, colloque de Siliana, 2004, Tunis, INP, à paraître.
- P. TROUSSET, « Le tarif de Zaráï : essai sur les circuits commerciaux dans la zone pré-saharienne », *Ant. Af.*, 38-39, 2002-2003, p. 355-373.
- F. VILLARD, « Vases attiques du Ve siècle découverts à Gouraya », *Libyca a/é*, 7, 1959, p. 7-13.
- G. VUILLEMOT, *Reconnaissance aux échelles puniques d'Oranie*, Autun, 1965.
- R. A. YORKE et D. P. DAVIDSON, *Roman Harbours of Algeria, Maghreb Project*, 1968, multigraphié, 50 p.